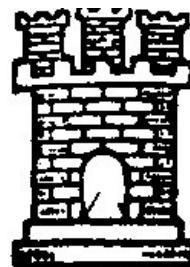




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame BAILADOR-BOURDOUXHE** demeurant Avenue de la Grotte 84 à 4130 Tilff.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Grotte, 84 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°455R16.

La demande vise les travaux suivants :

Transformation et rénovation d'une maison d'habitation unifamiliale :

- Isolation de l'enveloppe extérieure du bâtiment (hormis garage) et nouveau revêtement en crépi
- Démolition d'une pergola sur terrasse existante au rez et remplacement par une véranda avec escalier du rez vers sous-sol et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la véranda et l'escalier devrait respecter un recul compris entre 5 et 10m par rapport à la limite parcellaire latérale ;
- la pente de toiture de la véranda devrait être comprise entre 20° et 45°.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 avril 2023 au 02 mai 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be